

## N'abîmez pas nos racines !

Vendredi 12 juin 2026 - N°566



par Jean-Paul Challet - Administrateur des P.P

**F**rance Galop, et de manière plus générale l'Institution des Courses traversent une crise qui met en péril ses fondamentaux, met en danger l'ensemble de l'écosystème et donc les entreprises d'entraînement et d'élevage qui le font fonctionner. Face à cette situation nos dirigeants, élus depuis fin 2023 ont-ils vraiment pris la mesure de l'urgence de la situation ? Ce n'est en effet que maintenant que semble se dessiner un plan qui reste malgré tout – pour l'ensemble des acteurs des courses – encore relativement imprécis.

Il s'agit de réaliser des économies et on ne peut que s'en féliciter. Bien que tardives, elles sont évidemment indispensables, nécessaires et comme tant d'autres, je partage l'idée qu'il existe encore des marges dans bien des domaines. Mais une entreprise ne saurait fonder son avenir que sur une seule contraction des dépenses qui brident les investissements, les perspectives de développement, le dynamisme. L'important est d'avoir en parallèle un ambitieux programme de recettes, seule condition pour envisager un avenir prometteur et redonner confiance aux propriétaires, aux éleveurs, aux investisseurs.

### Des économies réelles et actées

Comme Hubert Tassin l'a déjà souligné dans un *Grain de Sel*, les deux plus gros postes de charges pour France Galop sont les allocations et les frais de personnel. S'agissant des allocations, elles ont déjà fait l'objet d'un coup de rabot au second semestre de 2025 puis cette année puisque les mesures votées l'année dernière s'appliquent en année pleine en 2026. L'objectif annoncé par Guillaume de Saint Seine de maintenir le niveau des allocations doit être souligné à condition qu'il n'y ait pas de nouvelles baisse de recettes déguisées qui viennent plomber un peu plus les comptes d'exploitation des propriétaires et des éleveurs.

C'est un peu ce qui se passe avec certaines mesures comme celle qui vise à ne pas recourir les épreuves qui sont annulées suite à des intempéries qui rendraient les pistes impraticables ou à des accidents qui obligent à neutraliser une épreuve comme ce fut le cas récemment. Ne pas recourir ces courses, c'est distribuer moins d'allocations et faire peser l'effort sur les propriétaires et éleveurs.

Le nouveau crédo de France Galop, si on en croit la communication officielle, s'appelle la « Task Force ». Je ne suis pas, à priori, opposé à ce qu'on fasse appel à toutes les bonnes volontés pour trouver des pistes pour sortir de la crise. A condition que ce soit concret et réaliste. Quand on

me dit qu'une partie du plan d'économies se fonde sur une négociation visant à obtenir une baisse des loyers des hippodromes d'Auteuil et de Longchamp, aucun dirigeant sérieux ne peut fonder un budget sur un tel miroir aux alouettes. La Ville de Paris est-elle prête à alourdir son déficit déjà abyssal au seul motif que le Trot a mieux négocié le bail de Vincennes que le Galop n'a su le faire pour les hippodromes du Bois de Boulogne ? Je n'y croirais que quand le deal sera certain !

Même raisonnement pour une baisse envisagée de la contribution du Galop au Fond Éperon. C'est l'État qui a réaménagé sa fiscalité afin de faire transiter un financement de la filière Cheval dans son ensemble par les comptes de l'Institution des Courses. Ainsi cet argent ne nous appartient pas sauf si l'État (et les bénéficiaires du Fond Éperon qui manifestent déjà leur mécontentement) donnent leur accord. Là encore je veux bien partager l'optimisme de nos dirigeants du Galop mais je demande à voir. Difficile de fonder à l'avance un budget sur des hypothèses aussi incertaines.

Quant aux économies sur les charges de personnel, j'entends qu'elles sont en voie de concrétisation. Là encore elles sont tardives mais bienvenues. Il y a longtemps qu'on pointe du doigt des services communication et marketing disproportionnés par rapport au Trot, qu'on propose des mutualisations entre hippodromes, des économies de fonctionnement sur les sites de France Galop. Elles sont en cours ? Bravo. Mais chacun sait que la vraie marge de manœuvre se situe dans le regroupement des services communs entre le Trot et le Galop installés dans un

immeuble commun à Paris pour y parvenir avant de renoncer. On laisse entendre que le Trot s'y oppose. C'est alors à la tutelle de l'État de taper du poing sur la table et d'exiger ce processus de regroupement. A quoi sert d'avoir des représentants des ministères du Budget et de l'Agriculture s'ils ne pèsent pas sur les décisions.

### Des économies qui ne peuvent sacrifier nos racines

Il se murmure aussi que France Galop travaille sur une réduction du nombre de courses. Il s'agirait d'une réduction des allocations à peine déguisée et donc à nouveau au détriment des propriétaires et des éleveurs. Une mesure qui viendrait en totale contradiction avec la volonté de remettre les propriétaires au cœur d'une politique de sortie de crise. Moins de courses, moins d'allocations distribuées, et à court terme moins de propriétaires entraînant dans la spirale de récession l'ensemble de la filière avec au premier rang les éleveurs.

On nous annonce aussi que la « Task Force » travaille sur un plan pour les hippodromes de province. En l'absence d'information, cet effet d'annonce crée surtout de l'inquiétude. S'agit-il de faire revenir le vieux serpent de mer de la suppression des petits hippodromes qui ne coutent pas grand-chose à l'Institution mais qui sont surtout les racines des courses en France permettant d'aller à la rencontre du public et d'insuffler partout sur le territoire une « culture course ». Il n'a pas mieux que ce type de communication pour démobiliser les centaines de bénévoles qui œuvrent en province. Je sais de quoi je parle comme bénévole actif au sein de ces modestes hippodromes – celui de Niort – qui

## LA BOÎTE À IDÉES DU GALOP

concourent à la vitalité de notre maillage territorial. En charge de ce dossier dans la nouvelle structure imaginée par France Galop, Stéphanie Daburon, présidente du magnifique hippodrome de Saumur pourrait-elle faire entendre la voix de la raison ? Espérons-le.

Elle sait que ces hippodromes en régions sont les racines de notre système. Elle peut faire comprendre à certains – hors sol à Paris – que si on coupe les racines d'un arbre il ne peut survivre. Par expérience comme chef d'entreprise je me méfie des costs killers. La saignée prolonge l'agonie mais elle guérit rarement le malade. La survie des courses dépend de l'implication des acteurs des courses, et notamment des jeunes générations. Ces forces vives sont encore présentes sur les hippodromes de province. Préservons-les !

Qu'on ne s'y trompe pas. Je ne conteste pas la nécessité de réaliser, partout, des économies, des mutualisations de moyens, de regroupements d'hippodromes, à condition de préserver nos outils de travail. A condition aussi de travailler avec imagination et dynamisme sur les recettes, moteurs de tout développement.

### Vers un plan de relance audacieux du PMU

Un cadre dirigeant de France Galop vient justement de se voir attribuer comme mission de développer toutes les recettes possibles sur les sites de France Galop : recherche de nouveaux sponsors (on annonce ça depuis plusieurs décennies sans y parvenir), location des hippodromes, billetterie... Au stade où nous en sommes il ne faut rien négliger et je ne peux

qu'applaudir à ce volontarisme. A condition de ne pas se bercer d'illusions et de nous faire croire qu'il s'agit là d'une recette nouvelle significative permettant de compenser réellement la baisse des recettes des paris hippiques.

Imaginons qu'on améliore les recettes de France Galop de deux ou trois millions supplémentaires par rapport à l'existant, ce qui serait déjà une belle performance, ça sera toujours insuffisant par rapport aux dizaines de millions nécessaires pour un retour à l'équilibre.

En effet, n'oublions pas que l'essentiel de nos ressources est lié aux paris hippiques et seul un plan de relance audacieux du PMU peut induire un effet de levier suffisamment puissant pour garantir notre avenir. Tout le reste est accessoire. Utile mais accessoire. Contrairement à ce que déclaraient les derniers dirigeants du PMU, Monsieur Linette puis Madame Malecaze Doublet, le pari hippique constitue l'ADN des courses. En le niant, nous nous sommes murés dans un immobilisme qui aujourd'hui coute cher.

C'est la relance du pari hippique, sans doute avec de nouveaux jeux, qui doit mobiliser toutes les forces de vives de l'Institution et au premier rang les dirigeants du PMU et les administrateurs qui y représentent France Galop.

Propriétaire et éleveur engagé depuis 50 ans, je continue d'investir parce que je veux croire en l'avenir des courses, un riche patrimoine à transmettre aux générations suivantes.

Partagez avec nous vos avis, vos idées, vos critiques en nous écrivant à [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr)